



**Banque
de Tahiti**

PARTENAIRE



**CAISSE D'EPARGNE
ILE-DE-FRANCE**

Offres Partenaire

Plus que des avantages, des coups de pouce utiles.

Offres soumises à conditions et réservées aux **ayants droit, clients de la Banque de Tahiti**.
Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF).

CRÉDIT IMMOBILIER : PROFITEZ D'UN TAUX PRÉFÉRENTIEL JUSQU'AU 31/12/2022⁽¹⁾⁽²⁾

**Vous souhaitez devenir propriétaire de votre logement ?
Améliorer votre cadre de vie en déménageant ?
Construire votre maison ?**

Il existe de nombreuses raisons pour se lancer dans un projet immobilier. Pour le réussir, vous devez pouvoir compter sur un financement adapté. La Caisse d'Epargne met à votre disposition une large gamme de solutions et vous accompagne pour le mener à bien.



(1) Les offres préférentielles sont réservées aux **ayants droit, clients de la Banque de Tahiti**. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. **(2)** Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. Offre réservée aux personnes physiques pour le financement de projets immobiliers non professionnels. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier portant sur une opération relevant de l'article L. 313-1 du Code de la consommation par la Caisse d'Epargne Ile-de-France, prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Offre valable jusqu'au 31/12/2022. Voir conditions en agence.

GÉRER VOTRE BUDGET

FORMULE INDIVIDUELLE⁽²⁾

OPTIMAL⁽²⁾

Le tout-compris



Un conseiller dédié en agence Caisse d'Epargne



Banque à Distance^{(3)*}



Autorisation de découvert⁽⁴⁾



Exonérations des intérêts débiteurs dans le cadre de l'utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1000 €⁽⁵⁾



Protection des moyens de paiement, clés, papiers d'identité⁽⁶⁾



Paievements et retraits illimités France et international en euro et en devise⁽⁷⁾



Virements instantanés gratuits



Accès étendu par téléphone de 7h à 22h, 6 jours/7



Carte Visa PLATINUM

Egalement disponible avec les cartes Visa Premier, Izicarte⁽⁸⁾ Visa Premier, Visa Classic, Izicarte⁽⁸⁾ Visa Classic et Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique⁽⁹⁾.

**VOTRE AVANTAGE
PARTENAIRE :**

**0,08€/MOIS⁽¹⁾⁽²⁾
PENDANT 3 ANS.**

* Services gratuits à l'unité. **(1)** Les offres préférentielles sont réservées aux ayants droit, clients de la Banque de Tahiti. Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) et de la présentation des pièces justificatives. **(2)** Offre valable du 1/01/2022 au 31/12/2022 pour toute première ouverture d'un compte de dépôt et réservée aux prospects majeurs lors de la souscription. L'offre "Formule Optimal" est une offre groupée de services composées d'un socle de services bancaires. Voir détail des Formules dans la brochure tarifaire. Cette tarification est valable pendant 3 ans. Au-delà, coût selon la tarification en vigueur. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. **(3)** Sous réserve d'abonnement au service de Banque à Distance «Direct Ecureuil» et de la compatibilité de votre équipement (smartphones ou tablettes). L'accès au site Caisse d'Epargne et les applications pour smartphones et tablettes numériques (Windows, IOS, RIM, Android) sont gratuites hors coût de connexion. **(4)** Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Le montant octroyé sera défini en fonction de l'analyse préalable de votre situation financière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. **(5)** Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. **(6)** L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. **(7)** Service Option Internationale Formule 3, voir détail du service dans les conditions tarifaires. **(8)** Carte associée à un crédit renouvelable. Produit de BPCE Financement, SA au capital de 73 801 950 € - siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - 439 869 587 RCS - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateurs - 87-89, quai Panhard et Levassor, 75634 Paris Cedex 13. **(9)** La Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

- › TAEG fixe : 1,75 %
- › Mensualités : 285,29 €
- › **Montant total dû par l'emprunteur : 10 270,44 €**
- › Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

CRÉDIT CONSOMMATION

DE 5 001 € À 20 000 € : **1,75 % TAEG FIXE⁽¹⁾**



Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : pour un crédit à la consommation de 10 000 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 1,74 %. 36 mensualités de 285,29 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 1,75 %. Frais de dossier de 0 €. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 270,44 €. Coût de l'Assurance CNP facultative : 8 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité. Montant total de l'assurance facultative sur la durée du prêt : 288 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 1,87 %⁽²⁾.

(1) Offre préférentielle réservée aux **ayants droit, clients de la Banque de Tahiti**, valable une seule fois, du 1/01/2022 au 31/12/2022, pour un crédit à la consommation de 5 001 à 20 000 € d'une durée de 24 à 60 mois. Frais de dossier offerts. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) et de la présentation des pièces justificatives. **(2)** Pour le prêt cité ci-dessus pour un client de 35 ans assuré en Décès, en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totale de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

- › TAEF fixe : 0 %
- › Mensualités : 138,90 €, sauf la dernière 138,50 €
- › **Montant total dû par l'emprunteur : 5 000 €**
- › Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

CRÉDIT CONSOMMATION JUSQU'À 5 000 € :
POUR VOUS, 0 % TAEF FIXE⁽¹⁾



Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : pour un crédit à la consommation de 5 000 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %. 35 mensualités de 138,90 € et une dernière mensualité de 138,50 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %⁽¹⁾. Frais de dossier de 0 €. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 5 000 €. Coût de l'Assurance CNP facultative : 4 €⁽²⁾ par mois qui s'ajoutent à la mensualité. Montant total de l'assurance facultative sur la durée du prêt : 144 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 1,87 %⁽²⁾.

(1) Offre préférentielle réservée aux **ayants droit, clients de la Banque de Tahiti**, valable une seule fois, du 1/01/2022 au 31/12/2022, pour un crédit à la consommation de 1 000 € à 5 000 € d'une durée de 12 à 36 mois. Frais de dossier offerts. Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la CEIDF. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) et de la présentation des pièces justificatives. **(2)** Pour le prêt cité ci-dessus pour un client de 35 ans assuré en Décès, en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totale de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

**AVEC SÉCUR'MÉDIA⁽¹⁾ FORMULE FAMILLE⁽²⁾,
LES APPAREILS NOMADES⁽²⁾
DE VOTRE FOYER SONT
COUVERTS POUR 8,89 €/MOIS⁽³⁾**

Sécur'Média⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾ rembourse les dommages consécutifs au bris accidentel ou au vol par agression ou par effraction de vos appareils nomades : téléphone portable, baladeur multimédia, ordinateur et console de jeux portables.

**UNE COUVERTURE POUR LES APPAREILS
NOMADES DE LA FAMILLE**

Les appareils de la famille⁽²⁾⁽⁴⁾ sont couverts pour 8,89 € par mois⁽³⁾, en France comme à l'étranger. Les avantages sont nombreux : un seul contrat pour toute la famille⁽⁵⁾, le nombre d'appareils garantis est illimité, aucun délai de carence pour l'application des garanties et les appareils sont couverts en France comme à l'étranger.



(1) Sécur'Média est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13.
(2) Voir limites conditions et exclusions prévues dans les conditions générales et conditions particulières. **(3)** Hors 1^{re} mensualité qui intègre les frais de gestion et la taxe attentat. Tarif en vigueur au 1/01/2020. **(4)** Selon la formule choisie. **(5)** Par « famille » on entend le conjoint du souscripteur (époux(se), concubin(e) ou la personne liée au souscripteur par un PACS), non divorcé ni séparé de corps et les enfants de moins de 25 ans ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement ou économiquement à l'un ou à l'autre.

ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION «ASSUR'TOIT»⁽¹⁾



Vous choisissez la formule qui correspond le mieux à vos besoins.

VERSION “JEUNES”⁽²⁾ À PARTIR DE 6,96 €/MOIS⁽³⁾

Vous bénéficiez d'une protection sur mesure avec de nombreuses garanties comme le rééquipement à neuf des biens multimédia de moins de 3 ans en cas de vol⁽²⁾.

VERSION “PROPRIÉTAIRES”⁽²⁾

Vous accédez à des garanties innovantes comme le diagnostic immobilier en cas de revente⁽⁴⁾ du bien assuré ou encore la garantie Stop Crédit⁽²⁾⁽⁵⁾, une garantie prévoyant la prise en charge de vos échéances (dans la limite de 3 mensualités en Formule 2 et 6 mensualités en Formule 3. Jusqu'à 12 mois si vous avez souscrit un crédit immobilier à la Caisse d'Épargne) en cas de sinistre rendant le bien assuré inhabitable.

PENSEZ À L'ASSURANCE SCOLAIRE

(une option de votre contrat multirisques habitation)

En cas d'accident survenu dans le cadre de leur vie privée, cette garantie couvre vos enfants de moins de 25 ans, allant à la crèche ou poursuivant leurs études.

Bon à savoir : Quelles que soient la version et la formule retenues, vous bénéficiez de services d'assistance :

- Une assistance ou le logement en cas de sinistre garanti⁽²⁾.
- Le service SOS Serrurerie en cas de casse, perte ou vol des clés dans la limite du plafond contractuel⁽²⁾.

(1) Assur'Toit est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13.

(2) Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les conditions générales et conditions particulières. **(3)** Tarif en vigueur au 1/01/2020 pour un contrat Assur'Toit version Jeunes Formule 1 à 83,45 €/an (avec franchise de 260 € et sans l'option assurance scolaire), soit 6,96 €/mois.

(4) Uniquement dans la Formule 3 et dans la limite de 200 €. **(5)** Hors formule 1 et version Jeunes.



PARTENAIRE



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Pour prendre un rendez-vous avec un conseiller
à l'agence Caisse d'Épargne de Paris Saint-Germain-des-Près,

 **01 71 39 13 04***,

 **agence.paris-saint-germain-des-pres@ceidf.caisse-epargne.fr**
ou rencontrez-le directement à l'agence,

 **15, rue du Four 75006 Paris,**

située à proximité de la Délégation de la Polynésie française à Paris.

 Ouverture de l'agence les mardi, mercredi et vendredi
de 9h30 à 13h15 et de 14h à 17h30,
le jeudi de 9h30 à 13h15 et de 15h à 18h30,
le samedi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h15.

 **www.caisse-epargne.fr ****

Retrouvez-y toutes nos offres détaillées.

* Prix d'un appel local depuis la France métropolitaine. Accès les mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 13h15 et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h15 et de 15h à 18h30 et le samedi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h15.

** Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées dans notre notice d'information sur la protection des données personnelles, consultable en cliquant directement et à tout moment sur notre site Internet : www.caisse-epargne.fr/protection-donnees-personnelles, ou encore sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Épargne Ile-de-France – Délégué à la Protection des Données (55) - 26/28, rue Neuve Tolbiac – CS 91344 – 75633 Paris Cedex 13.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28, rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13 - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Siège social : 19, rue du Louvre - 75001 Paris - Capital : 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 200.

Réf. : 139-DP-01/22-3483